

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	78 (1951)
Heft:	8
Artikel:	Les patoisans vaudois au lieu natal de Marc-à-Louis
Autor:	H.K. / Marc / Cordey, Jules
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-227790

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'assemblée régionale d'Echallens

(Suite et fin)¹

Comme nous l'avons publié déjà, en mettant cette décision en relief, l'assemblée d'Echallens, sur l'initiative d'un jeune, M. Ch. Montandon, collaborateur actif et ami du *Nouveau Conteure Vaudois et Romand*, vote une *Adresse* à la quasi-unanimité en faveur de la réintroduction des chants patois dans nos écoles : premier pas vers une reprise de contact sérieuse avec ce qui fut l'expression la plus intime de notre territoire : son vieux langage !

En corrélation avec cette cause qui nous est chère et que le *Conteur* et ses nombreux amis défendent, M. Ch. Montandon renouvelle ses vœux pour que notre journal connaisse une vogue toujours plus grande en Suisse romande et dans notre canton où le pays réel mérite qu'on lui témoigne son attachement et qu'il soit, de plus en plus, le lien entre nos différents mouvements folkloriques authentiques.

A ce propos, je ne cacherai pas la fâcheuse impression que m'a causé l'absence de tout représentant officiel d'Echallens à notre assemblée. A Cossonay, à Ollon notamment, le syndic vint saluer ses hôtes, tous Vaudois de souche ou de cœur...

M. Pouly annonce alors que Savigny accepte d'être le lieu de la prochaine réunion, et chacun se réjouit de siéger dans le village natal de Marc-à-Louis, que nous espérons pouvoir saluer parmi nous.

On apprend encore que le livre des *Paraboles* traduites en patois par M. le

Les patoisans vaudois au lieu natal de Marc-à-Louis

Lors de la séance d'Echallens, il fut décidé d'avoir la prochaine rencontre à Savigny, le lieu natal de notre cher et grand patoisan, Monsieur Jules Cordey (Marc-à-Louis).

Pour en fixer la date, il a fallu tenir compte de plusieurs circonstances et nous avons dû nous arrêter au dimanche 10 juin.

Cette assemblée aura lieu à la grande salle que la Municipalité met gracieusement à notre disposition.

Nous venons d'apprendre qu'un groupe important du Chœur des Vaudoises de Lausanne nous apportera sa collaboration et nous entendrons la petite saynète que Monsieur Charles Rieben a préparée à notre intention.

Tout se présente pour que la journée de Savigny soit un succès de plus pour les patoisans.

H. K.

professeur L. Goumaz, va sortir de presse. On y souscrit pour le prix de Fr. 2.50... prix spécial.

* * *

Enchaînant les productions patoisantes, qui furent nombreuses comme à l'accoutumée, M. André Martin, chef de service à l'Enseignement primaire au Département de l'instruction publique et des cultes, après avoir prêché d'exemple en nous détaillant avec conviction une gandoise de J. Cordey : *Cein que bourla on menistre, toucha quelques mots de l'Adresse votée par l'assemblée.*

¹ Voir numéros de février et mars 1951.